

Traitement médicamenteux

Paxlovid : un traitement contre le Coronavirus qui diminue les risques d'hospitalisation

Domaine(s) :

- Santé

Le Paxlovid, du laboratoire Pfizer, est un traitement destiné aux personnes majeures positives au Covid-19 et avec un risque élevé de développer une forme grave de Covid-19 (1). Son objectif est de diminuer les risques d'hospitalisation. Ce traitement doit être prescrit par un médecin, qui vérifie sa compatibilité avec les autres traitements en cours du patient.

Le début du traitement doit commencer le plus tôt possible et dans les 5 jours suivant l'apparition des symptômes. Le Paxlovid est un traitement par voie orale et il est délivré en pharmacie. Même avec ce traitement, il faut continuer à respecter les gestes barrières.

Qui peut se voir prescrire du Paxlovid ?

Plusieurs conditions doivent être remplies :

- être majeur ;
- avoir un test SARS-CoV-2 positif (RT-PCR ou antigénique) ;
- avoir eu les premiers symptômes au Covid-19 il y a moins de 5 jours ;
- ne pas nécessiter d'oxygénothérapie pour le Covid-19 ;
- être à risque élevé d'évolution vers une forme sévère du Covid-19 (1) ;
- ne pas avoir de contre-indication au traitement ni de risque d'interaction médicamenteuse ;
- être informé des modalités de mise en place de ce traitement.

Il est possible de prendre le traitement, même si l'on est déjà vacciné contre le Covid-19.

(1) Les personnes à risque élevé se situent dans une des situations suivantes :

- quel que soit l'âge : en cas d'immunodépression grave, d'obésité morbide, de trisomie 21 ou de maladies rares ;

- plus de 65 ans : en cas d'immunodépression grave, d'obésité morbide, de trisomie 21 ou de maladies rares, de pathologies chroniques comme le diabète, l'insuffisance cardiaque ou respiratoire, l'hypertension...

Mis à jour le 12/04/22

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/paxlovid-traitement-contre-coronavirus-qui-diminue-les-risques-dhospitalisation>